

Personnes physiques majeures

Information préalable

Le bulletin de souscription, accompagné d'une copie de pièce d'identité est à renvoyer :

- Par mail à : souscription@railcoop.fr
- Par courrier à :
Railcoop
2 Avenue d'Aurillac
46100 Figeac

Le statut de sociétaire prend effet dès l'admission par l'assemblée générale ou le conseil d'administration par délégation.

Le paiement des parts souscrites peut se faire, au choix :

- par virement sur le compte suivant (en indiquant vos nom et prénom en référence de virement) :

IBAN : FR76 1027 8022 5100 0203 0580 111 / BIC : CMCIFR2A
Titulaire du compte : Railcoop, 2 avenue d'Aurillac 46100 Figeac
Domiciliation : CCM Figeac 8 Quai Albert Bessieres 46100 Figeac

- par chèque à l'ordre de Railcoop

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la SCIC SA à capital variable Railcoop, 2 Avenue d'Aurillac 46100 Figeac, France, pour l'entrée au sociétariat. La base légale du traitement est la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service du sociétariat de Railcoop. Les données sont conservées pendant 10 ans après la perte de qualité de sociétaire quel qu'en soit le motif (y compris retrait, exclusion ou décès). Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en fonction de la base légale du traitement. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le Service sociétariat de Railcoop : souscription@railcoop.fr / +33 (0) 5 65 14 08 22 / 2 Avenue d'Aurillac 46100 Figeac, France. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

**Bulletin de souscription au capital de la
Société Coopérative d'Intérêt Collectif Anonyme, à capital variable**

Je, soussigné(e) :

Mme M Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville : Pays :

Courriel :@.....

Téléphone :

Déclare vouloir devenir sociétaire de la SCIC Railcoop, à hauteur de parts de 100 Euros chaque, soit un montant total de Euros (*nombre en toutes lettres*).

Le sociétaire « Personne physique majeure » est automatiquement affecté au collège de sociétaires « Bénéficiaires – Personne physique »

Avec cette souscription, le montant total des parts détenues au sein de Railcoop représente moins de 25% de mon épargne : Oui Non

L'objectif de cet investissement est-il de placer ma trésorerie à moyen/long terme : Oui Non

Je suis informé(e) que :

- Les parts sociales ne constituent pas un placement à court terme et que leur liquidité n'est pas garantie
- Il existe un risque de perte en capital
- La rémunération des parts sociales est versée sous forme d'intérêt appelé dividende dont le montant est voté annuellement en Assemblée générale et encadré par la loi.

J'ai bien noté que l'admission au sociétariat ne sera effective qu'après libération (paiement) des parts sociales et approbation par le conseil d'administration de Railcoop. En accord avec les statuts et le règlement intérieur, le conseil d'administration peut refuser l'admission au sociétariat. En cas de refus, les parts sociales seront intégralement remboursées.

J'accepte de recevoir par courrier électronique les convocations aux assemblées, les documents d'information et les procédures de vote à distance. Cette autorisation a pour objet de faciliter la gestion et de limiter les frais afférents.



- Je m'engage à communiquer à Railcoop tout changement d'adresse postale et électronique.

- J'ai bien pris note que, selon l'article L.222-9 du code de la consommation, le droit de rétractation est sans objet pour la souscription de titres financiers.

- J'ai pris connaissance des statuts de la SCIC SA à capital variable Railcoop.

Je suis déjà sociétaire, il s'agit d'un achat de parts supplémentaires : Oui Non
(Si vous êtes déjà sociétaire, il n'est pas nécessaire de nous retourner les pièces complémentaires)

Mode de paiement de la souscription :

- Chèque
- Virement bancaire

Fait à, le

Signature :



SCIC SA à capital variable Railcoop
2 Avenue d'Aurillac
46100 Figeac